



LA COMPLAINTÉ

QU'ON a défini la Complainte : la parodie d'un crime à succès.

La Complainte vaut mieux que sa définition.

Dans sa forme initiale et primitive, elle était le récit, non pas burlesque — comme beaucoup se plaisent à le croire — mais sincèrement naïf d'un événement capital.

Chantée sur des airs faciles à retenir, souvent plaintifs, toujours monotones, la Complainte s'adressait exclusivement au peuple des villes et des campagnes; elle empruntait naturellement le langage et le caractère de ses auditeurs, affectant, — à dessein, — cette trivialité d'expressions, ces tournures ingénues, ces inhabiletés poétiques qui en sont encore le charme aujourd'hui pour ceux qui se plaisent à revivre dans le passé.

La vieille Complainte est à notre littérature, ce qu'un vase étrusque ou un rasoir gallo-romain sont à l'archéologie : elle marque une époque.